

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
15 Décembre 2017**

OBJET : Désignations à l'Institut Départemental de Développement de l'Autonomie (IDDA).

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé de procéder aux désignations suivantes pour être membres du Conseil d'administration de l'institut départemental de développement de l'autonomie (IDDA) :

Monsieur Bernard DELON, directeur à la direction des personnes handicapées et des personnes du bel âge et par Monsieur Jean-Michel GUTHON, chef du service de la programmation et de la tarification des établissements pour personnes handicapées.

A l'unanimité

Mme DALBIN ne prend pas part au vote.

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**